ACADEMIE
Alger (Oran)

ANNEE SCOLAIRE
1958 - 1959

COMMUNE De Larayssière

Ecole de Garçons
(géminée)

Dirigée par Mr. Gluais

REGISTRE D'APPEL JOURNALIER

Loi du 22 Mai 1946

(Extrait de l'article 10)

Lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les ersonnes responsables doivent, sans délai, faire connaître au recteur ou à la directrice les motifs de cette absence.

Les instituteurs et institutrices doivent tenir un registre appel qui constate, pour chaque classe les absences des élèves scrits. Toute absence est immédiatement signalée aux personnes sponsables de l'enfant. Celles-ci doivent, dans les quarante-huit ures, en faire connaître le motif.

A la fin de chaque mois, le chef de l'établissement d'enignement, l'instituteur ou l'institutrice adresse aux personnes sponsables un livret scolaire où sont mentionnées, avec les notes tenues, les absences de l'enfant et les motifs invoqués. Ce livret doit être renvoyé, visé par les destinataires qui doivent y joindre leurs explications.

A la fin de chaque trimestre, un extrait du registre d'appel est adressé à l'Inspecteur d'Académie avec l'indication du nombre des absences et des motifs invoqués.

Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorque les enfants les suivent.

Les autres motifs sont appréciés par l'Inspecteur d'Académie.

Instruction pour la tenue du registre d'appel

instituteur ou l'institutrice doit faire à chaque classe l'appel des élèves. Les absences se marqueront par les signes suivants :

Pour le matin, par —

Pour le soir, par |

Pour la journée par +

1) Indiquer pour chaque jour de classe, le jour de la semaine.

	NOM ET PRENOMS DES ELEVES		DATES		INDICATIONS DES ABSENCES														
		G.AF	Naissance	D'ADMISSION	DE SORTIE	M 1 1	Y 3 2	S 4 3	L 6 4	M 7 5	M 8 6	Y 10 7	S 11 8	L 13 9	M 14 10	M 15 11	Y 17 12	S 18 13	L 20 14	M
	Cours Moyen 2e a.																		
3	Belasri	Yamina	29-1-46																
4	Bortalès	Lydia	23-5-48																
5	Bortalès	Michèle	29-9-47																
6	Chorrignac	Nicole	21-3-48																
8	Barthe	Pierre	1-12-47																
9	Forster	René	20-6-47																
10	Geider	Michel	10-11-46																
11	Guerrero	Jean	10-12-47																
12	Kerrous	Abdelghani	8-2-48																
13	Kerrous	Abderrezah	13-11-47																
14	Lautier	Georges	16-1-49																
15	Lorens	Frédéric	26-1-47																
16	Marot	Jean Michel	5-4-49																
17	Messaouik	Gérard	7-1-48																
18	Portalès	Lucien	9-6-46																
19	Rouedas	Nadine	26-6-47																
20	Serpant	Pierre	25-9-48																
23	Fin d'Etudes																		
25	Bariowlet	Liliane	1-12-45																
26	Benchâchou	Lamnaia	11-10-44																
27	Benkchis	Zoha	19-5-45																
28	Ygars	Marie-Thérèse	7-5-46																
30	Benmedjahed	Ramdan	1-9-45																
31	Hadef	Mohamed	3-4-44																
32	Perez	Henri																	
33	Benamar		10-5-45																
34		Richard																	